



DEMANDE D'UTILISATION
Salle des fêtes « LA COMBALLE »
Chemin de l'amitié franco-suisse 07000 VEYRAS

Prénom :Nom :

Entreprise/Groupement/Associations :

Représentée par :

Adresse :

Téléphone ://.....@

Date de l'évènement :

Objet de la location (réunion, assemblée générale, animations) :

Estimation : nombre de personnes attendues :

◆ **Une journée : de 10h à 24h (lundi/mardi/mercredi/jeudi ou vendredi)**
(sauf réveillon en semaine ou dérogation spéciale)

↳ Veyras : 130 € + chèque de caution de 500 €	
↳ Hors Veyras : 150 € + chèque de caution de 500 €	

◆ **Forfait week-end (vendredi soir, samedi et dimanche) :**

↳ Veyras : 350 € + chèque de caution de 500 €	
↳ Hors Veyras : 500 € + chèque de caution de 500 €	

◆ **Noël ou St. Sylvestre :**

↳ Veyras : 500 € + chèque de caution de 500 €	
↳ Hors Veyras : 600 € + chèque de caution de 500 €	

Cocher la formule choisie.

LOCATION DE VAISSELLE : + 60 € OUI NON

EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS : Micro vidéo Haut-parleurs

LUMIERE (matériel professionnel réservé aux spectacles)
OUI NON

Pour les équipements audiovisuels et/ou la lumière, un chèque de caution de 1500 € vous sera demandé.

Une photocopie de l'attestation d'assurance couvrant la date de la manifestation.

Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire OUI NON

Je prends acte du fait que :

- Le tarif de cette location sera celui en vigueur à la signature du contrat,
- En cas de besoin, la commune peut être amenée à annuler cette réservation.
- Un état des lieux doit être établi de façon contradictoire et sera effectué avant et après utilisation des locaux.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la Mairie de Veyras. Nous n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est strictement nécessaire. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée ainsi qu'au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, et en cas de motif légitime, vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès, de modification, de suppression ou de portabilité en nous adressant votre demande.

A Veyras, le.....Signature, **(précédée de la mention « lu et approuvé »)**